

COMMUNE DE MÉZANGERS



CORONAVIRUS
COVID-19



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS



BULLETIN MUNICIPAL

N°56 – OCTOBRE 2021

Rencontres musicales en Coëvrons – 5 septembre 2021

Concert de l'ensemble Caravage et découverte patrimoniale du bourg de Mézangers

En partenariat avec le Conservatoire des Coëvrons, l'association Le Caravage Passe et la Communauté de Communes des Coëvrons



AG Frapadingues – 19 septembre 2021





Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

L'automne est là, quelle belle saison qui nous donne de très jolies couleurs dans la nature.

En cette période particulière, le redémarrage s'effectue sur notre territoire, les associations reprennent leurs activités (gym détente, marché de Noël le 4 décembre pour le Comité des Fêtes, répétitions pour les Frapadingues en vue des représentations de janvier 2022...).

Continuons tous de respecter les protocoles sanitaires car nous voyons que la situation reste fragile. Pour preuve, notre département ne figure plus dans l'allègement du protocole sanitaire avec le retrait du masque en classe pour les primaires donc restons prudents.

Le Conseil Municipal priorise les différents projets ou travaux en fonction des subventions auxquelles la commune peut prétendre. Nous n'avons pas un budget extensible et malheureusement sans subventions, l'autofinancement est plus difficile.

Par ailleurs, nous remercions Laëtitia LEBOUVIER d'avoir au pied levé remplacé Nathalie HAMON pendant son congé maternité.

Le Conseil Municipal est à vos côtés au quotidien et reste à votre écoute.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Très cordialement

Votre maire, Robert GESLOT

SOMMAIRE

Vie municipale	4
Ventes et location par la Commune	9
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	11
Informations pratiques	12
Vie scolaire	18
Vie associative	19
Vie des commerces et entreprises	27
Calendrier des manifestations	32

VOTRE MAIRIE

18 Place René Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.mairie53.fr

HORAIRES

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.

ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carre-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1^{er} janvier 2014.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

4

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS*

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JCD)

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen **obligatoire** doit se faire **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logo République Française | MINISTÈRE DES ARMÉES | SGA
Secrétariat général pour l'administration

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale à tout moment. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune.

L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés...).

BALAYAGE DES RUES

Mercredi 1^{er} décembre 2021 - Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

ORDURES MÉNAGÈRES

Les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !

Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES

Collecteur disponible à la Mairie

**Ne jetez plus vos cartouches vides à la poubelle !
Optez pour un geste écologique et solidaire !**



Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »

Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.



RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.



7



COMMANDE GROUPÉE DE FUEL

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.

Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

RAM

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, les rencontres prévues seront annoncées sur le site Internet de la commune.

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie.

Le RAM est aussi à la disposition des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile pour :

- Une information sur les modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire
- Une information sur le contrat de travail : mensualisation, congés payés, rupture du contrat, jours fériés, impôts, déclaration Pajemploi...
- Un espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles
- Un renseignement sur les aides accordées par la CAF et la MSA
- Une information sur les Métiers de la petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Communauté de communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vadepiéd - 53601 EVRON
02.43.66.32.00 - www.coevrons.fr - ram@coevrons.fr – www.coevrons.fr – Tél. 02 43 66 32 00



 **Par téléphone :**
02.43.66.32.00

 **Par mail :**
ram@coevrons.fr

 **Sur rendez-vous à Évron, Bais, Montsûrs ou Sainte-Suzanne** (Voir ci-dessus)

 **En ligne sur www.coevrons.fr :**
Retrouvez le calendrier des animations du RAM ainsi que les permanences *prêt de jouets*

MUTUELLE A TARIF NEGOCIÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur.

Pour tous renseignements, contactez M. Olivier CHAMAILLARD au 06 45 68 27 62.

Exemple d'économie :

*Monsieur Dupond 67 ans retraité qui opte pour la « Formule Santé 100% » aurait une cotisation mensuelle de 65,13€.
En choisissant de passer par la mutuelle communale la cotisation mensuelle est ramenée à 45,66€.*



Ma Santé

VENTES PAR LA COMMUNE

❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie)
- au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Petite cour à l'arrière. Travaux à prévoir.

Parcelle 106 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ Garage / bâtiment en pierres à rénover au 1, rue de la Dame Verte

Avec terrain / jardin – possibilité de réaliser un habitat (surface au sol hors garage environ 70 m² + étage possible environ 40 m²)

Garage 16 m²

Parcelle 350 m²

Prix de vente (hors frais de notaire) : 35 000 €



❖ Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Libres de constructeur - Terrains viabilisés

Lot 13 : 833 m ² : 30 060 € TTC
Lot 15 : 1481 m ² : 53 640 € TTC





INVITATION Décorations de Noël du Bourg

Le samedi 23 octobre 2021 à 9 h 30
à la salle polyvalente

Cette année, nous souhaitons organiser différents ateliers afin de créer des décorations de jour.

Toutes les idées sont les bienvenues !



Inscription en mairie ou auprès de Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2021

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HUYNH Rodrigues, BRETON Philippe, LÉBOUVIER Jeannine, LAIR DE LA MOTTE Éric.

Absents excusés : OLLIVIER Sylvie qui avait donné pouvoir à BRETON Philippe
LAUNAY Nicole avait donné pouvoir à COULON Antoine

Absent(s) non excusé(s) : THUARD Chantal

Secrétaire de séance : Antoine COULON

E. collectivités logiciel informatique

E. collectivités vient remplacer ICP, qui permettait jusqu'à présent à la secrétaire d'accéder au site internet de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer au syndicat mixte E. collectivités et VALIDE le montant de 444.72€ pour l'année.

Création 2 emplois d'agent polyvalent

A l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, il y a lieu de recréer les deux emplois existants d'agent polyvalent pour la garderie et la cantine, à temps incomplet à compter du 1^{er} septembre 2021.

Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R 2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, les concessionnaires sont tenus de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité.

Ainsi, la société ENEDIS est tenue de verser annuellement des indemnités pour l'occupation du domaine public sur la commune.

Le montant forfaitaire est de 215€ pour l'année 2021.

Séance du 30 septembre 2021

Etaient présents : GESLOT Robert, PEINTRE-THION Virginie, LESOURD Dominique, PASCAL Stéphanie, FOURNIER Julien, RACHET Pierre, COULON Antoine, LAPIERRE Sylvain, HUYNH Rodrigues, BRETON Philippe, OLLIVIER Sylvie, THUARD Chantal, LÉBOUVIER Jeannine, LAUNAY Nicole, LAIR DE LA MOTTE Éric.

Secrétaire de séance : BRETON Philippe

Indemnités de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de valider l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2021 à 479,86 €.

Vote des subventions 2021

Le Conseil Municipal VOTE les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

Nom de l'association	Subventions 2021
Les Frapadingues	400 €
Gym Détente Mézangéenne	400 €
Olympique de Mézangers	0 €
APE Ecole de Mézangers	400 €
Coopérative scolaire OCCE 53	400 €
Comité des Fêtes	400 €
Club de la Dame Verte	100 €
Le Nid du bonheur	400 €
A.B.T. M. (Twirling)	400 €
Fanfare d'Evron	60 €
Gaule Voutréenne	50 €
COS des Coëvrons	105 €
TOTAL	3 115,00 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

Pharmacie de garde



ou www.3237.fr

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Espace Info Energie des Coëvrons

L'espace info énergie des Coëvrons assure un conseil gratuit auprès des particuliers pour leurs travaux d'économie d'énergie (rénovation / construction).

De nouvelles permanences sont mises en place sur le second semestre 2019. L'Espace Info Energie assurera dorénavant une permanence sur RDV :

- **Espace Coëvrons à EVRON** : tous les mardis de 9h à 12h
- **Mairie de BAIS** : tous les 2^e mardis du mois de 14h à 16h30
- **Mairie de VAIGES** : tous les 4^e mardis du mois de 14h à 16h30

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement sur : <http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

De nombreux démarchages téléphoniques et physiques ont lieu, hors l'espace info-énergie est là pour conseiller au mieux les habitants et notamment éviter les arnaques.

Nb : vous trouverez ci-contre la plaquette "habitat" mise à jour. Elle présente les structures conseils qui interviennent en matière de logement et d'économie d'énergie auprès des habitants à l'espace Coëvrons.

Une question sur le logement ? 4 interlocuteurs à votre écoute



Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

L'ADIL 53 a pour mission d'assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.

> 2^e mardi du mois de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous - Tél : 02 43 69 57 00

contact@adil53.fr - www.adil53.org



Espace Info Energie

L'Espace Info Energie répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.

> Tous les mardis de 9h à 12h à l'Espace Coëvrons

> 2^e mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Bais, 2 av Auguste Janvier

> 4^e mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Vaiges, 1 rte de la Bazouge

Sur rendez-vous : www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/

Tel. 02 52 46 00 00

Mail : coevrons.53@eiepd.fr



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne

En cas de projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement, un architecte/paysagiste propose ses conseils gratuitement.

> 2^e et 4^e mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous - Tél : 02 43 56 41 79

c.a.u.e.53@wanadoo.fr

www.caue53.com



Soliha

Dans le cadre de la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG), SOLIHA accompagne les habitants dans leurs travaux de rénovation. Sous critères de revenus, des aides financières peuvent être versées.

> Permanence le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 12h, à l'Espace Coëvrons.

Sans rendez-vous - Tél : 02 43 91 19 91

Mise à jour : Juillet 2019

PERMANENCES À L'ESPACE COËVRONS

2 avenue Raoul Vadepiéd - BP 130 - 53601 EVRON cedex
Tél : 02 43 66 32 00 - contact@coevrons.fr - www.coevrons.fr



4 réunions publiques d'information ont été organisées en Novembre et Décembre 2019, à EVRON, CHAMMES, MONTSURS et BAIS.

Le public, peu nombreux, a pu obtenir des informations sur le rôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Régie des Eaux des COEVRONS, des explications concrètes et argumentées sur les aspects réglementaires, techniques (information sur les différentes filières d'assainissement non collectif, ...) et tarifaires.

Le SPANC, constitué de 3 agents, a pour mission d'**INFORMER** et d'**ACCOMPAGNER** les propriétaires qui souhaitent mettre en place ou qui utilisent un dispositif d'assainissement non collectif (4 600 habitations concernées sur le territoire de la Régie des Eaux des COEVRONS, dont *70 recensées sur la commune de MEZANGERS*).



Il contrôle les installations et suit leur fonctionnement pour s'assurer qu'elles n'entraînent pas de danger pour la **santé publique** ou de risque de pollution de l'**environnement** :

- ⇒ Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées ;
- ⇒ Contrôle périodique (tous les 6 ans) ; *Sur votre commune, sauf cas particulier, les prochains contrôles périodiques sont programmés en 2023.*
- ⇒ Contrôle lors d'une vente (lorsque le dernier contrôle date de plus de 3 ans).

**Une installation bien conçue (adaptée au logement et aux occupants), bien réalisée, et bien entretenue est une installation qui fonctionne bien et dure longtemps.
Votre SPANC est là pour vous y aider !**

Le SPANC reste à votre disposition pour toute demande d'information et d'accompagnement et vous rappelle que des aides financières peuvent être accordées dans le cadre de travaux de mises aux normes.

En effet, **des aides financières, pouvant atteindre 2 550 €** peuvent être accordées (aides directes de la Régie des Eaux des COEVRONS ou mise en place de programmes de réhabilitations aidés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Attention, certaines aides financières prendront fin en 2021 !

Contact :

Régie des Eaux des COEVRONS - 8 Bd du Maréchal Leclerc - 53600 EVRON

Tel : 02.43.01.61.35 / Fax : 02.43.01.65.13

e-mail : contact@eau-coevrons.fr / site internet : www.eau-coevrons.fr

Agents du SPANC : Magali BESNARD, Mickaël TAUPIN et Pascal POTTIER.

Information URBANISME – Communauté de Communes des Coëvrons

Le conseil communautaire du 21 septembre dernier a décidé de soumettre **l'édification des clôtures à la formalité de déclaration préalable, dans les zones urbaines** (UA, UB, UG, UE, UL, 1AUh, 2 AUh 1 AUE et 1AUI).

Pour cela, le pétitionnaire peut utiliser le formulaire CERFA n°13703*07.

Il joint :

- un plan de situation,
- un plan masse qui localise l'emplacement de la clôture,
- des photographies de l'état actuel du terrain,
- une description de la clôture : hauteur, couleur et aspect, ajourée ou non, variété végétale si c'est une haie plantée,...
- une insertion graphique (dessin sur la photo de l'état actuel, par exemple).

Aujourd'hui, le règlement du PLUi ne comprend pas de règles très pointues pour les clôtures. Mais l'objectif de cette formalité est de porter à la connaissance des élus les projets d'édification des clôtures. Donc, **chaque dossier clôture devra être transmis au centre instructeur avec un avis du maire.**

La délibération fait l'objet d'un **affichage dans chaque mairie.**



LE PROGRAMME DES ATELIERS PARENTS ENFANTS

PÉRIODE SCOLAIRE

Samedi 2 octobre, 10h30-12h
Éveil corporel
Gratuit

Mercredi 6 octobre, 14h-17h
Création et manipulation de pâte FIMO
330 €

Mercredi 13 octobre, 14h-16h30
Jeux libres
Gratuit

Mercredi 20 octobre, 14h-15h15
Initiation théâtre d'improvisation
Venez vous initier en famille
À partir de 6 ans
Gratuit

LAEP

Les vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 octobre 9h30-11h
Gratuit



Toutes ces activités sont sur inscription à accueil-traitdunion@evron.fr ou au 02 43 01 63 22

Si vous souhaitez bénéficier de la navette, merci de réserver également.

+ DINFOS : Claudie BOURDIN, animatrice famille, cbourdin@coevron.fr

VACANCES SCOLAIRES

Mardi 26 octobre, 14h-16h30
Viens créer ta pizza arc-en-ciel
270 €

Mercredi 27 octobre, 15h-17h
Événement Petite Enfance
Gratuit

Jeu 28 octobre, 9h30-11h30
Événement Petite Enfance
Gratuit

Vendredi 29 octobre, Animation d'Halloween
Matin : confection de décoration d'Halloween
Après-midi : confection de masques d'Halloween
330 €

Samedi 30 octobre, 10h-12h / 13h-16h30
Matin : cuisine d'automne
Midi : repas
Après-midi : animations et jeux d'Halloween
360 €



LE PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR LES JEUNES (11-17 ans)

Journée soins d'équidés

Mardi 26 octobre, 9h30-17h
Avec l'association Pegasegura
*Prévoir un pique-nique

Initiation VTT

Mercredi 27 octobre, 13h30-17h
Gratuit
*Prévoir un casque

Un jeudi au marché

Jeu 28 octobre, 9h30-17h
Cuisine et repas partagé
2.70 €

Soirée Loup Garou

Vendredi 29 octobre, 16h-20h
Avec un animateur de la 3C
Gratuit

Jeux vidéo

Jeu 4 novembre, 13h15-17h
Fifa et Mario Kart

Valaisière

Tous les mercredis matins, 10h-12h
Venez rencontrer les animateurs, échanger, jouer.

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR LES ADULTES

Mardi 12 octobre, 14h-16h
Réalisation d'un reportage
Début de réalisation d'un reportage sur le droit des femmes
Gratuit.

Mercredi 13 octobre, 11h-12h
Jardinage
Gratuit

Mercredi 13 octobre, 14h-18h
Balade à Izé
260 €

Vendredi 15 octobre, 10h30-17h
Baladons nous dans Laval
Centre-ville et jardin de la Perrine
260 €
*Prévoir un pique-nique

Lundi 18 octobre, 11h-12h
Jardinage
Gratuit

Lundi 18 octobre, 13h45
Cinéma
5,20 € (à payer sur place)

Vendredi 22 octobre, 14h30-15h30
Pâtisserie en chocolat
270 €

Mercredi 20 octobre, 14h-17h
Jeux de société
Gratuit

Lundi 25 octobre, 14h-17h
Allons chercher les châtaignes
260 €

Mercredi 27 octobre,
Journée Sciences Tour avec Culture du coeur et les petits débrouillards

Jeu 28 octobre, 10h-15h
Soupe à la citrouille
270 €

Vendredi 29 octobre, 14h-17h30
Billard
5,90 €

Toutes ces activités sont sur inscription à accueil-traitdunion@evron.fr ou au 02 43 01 63 22

Si vous souhaitez bénéficier de la navette, merci de réserver également.

+ DINFOS : Angéline Gohier, animatrice adultes, agohier@coevron.fr

Frelons asiatiques – Plan d'action collectif

Si un particulier découvre un nid, il le signale à la collectivité. Un référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité...) à son enlèvement. Ces données seront alors transmises à POLLENIZ 53, qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte des bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

La commune a décidé la prise en charge de 25 € par intervention de destruction de nid de frelons asiatiques ; le reste restant à la charge du particulier.



Référents :

Olivier TARLIER – Employé communal – 06 13 59 14 99

Dominique LESOURD – 2^{ème} adjoint au maire – 07 83 75 57 03



Frelon asiatique



Frelon commun

A noter, s'il s'agit d'une autre espèce (Guêpes, Frelons communs, Abeilles), le particulier doit se tourner vers une entreprise spécialisée de son choix ou les services de récupération d'essaim d'abeilles des réseaux apicoles.

Chenilles urticantes

16

Sortie Découverte proposée par le Département de la Mayenne au Gué de Selle



Combien d'espèces d'arbres et d'arbustes poussent autour de l'étang de Gué de selle ?

Partez à la découverte de ce site exceptionnel avec Marie Cloteau-Girard, ethnobotaniste.

Information sur la sortie :

Samedi 16 octobre 2021 de 14h à 17h

Lieu : Mézangers

Distance à parcourir : 3 km

Inscription avant le 13 octobre auprès du Conseil départemental 02 43 59 96 17.



The poster features a blue header with the EFS logo (Etablissement Français du Sang) on the left, the FFDSB logo (Fédération Française des Donneurs de Sang) in the center, and a white speech bubble containing the text 'PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !' on the right. A large red blood drop graphic is positioned on the far right. Below the header, the text 'Don de sang' is written in large red letters, followed by 'ÉVRON' in very large black letters. The location 'Salle du Trait d'Union' and address '32 Rue du Montaigu' are listed in black. The date and time 'Lundi 18 Oct. de 15h30 à 19h' are prominently displayed. At the bottom, a blue banner with a red exclamation mark icon contains the text 'Collecte sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr'. Below this are social media icons for Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn, and Instagram, followed by the website 'dondesang.efs.sante.fr', the phone number '0 800 109 900' with a 'service à votre écoute' tag, and logos for the App Store and Google Play.

Don de sang

ÉVRON

Salle du Trait d'Union
32 Rue du Montaigu

Lundi 18 Oct.
de 15h30 à 19h

Collecte sur rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

[f](#) [t](#) [y](#) [in](#) [ig](#)

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 service à votre écoute

[App Store](#) [Google Play](#)

VIE SCOLAIRE

Ecole de Mézangers

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

Mme Julie JEANDET: Enseignante en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

M. Kévin TRICOT : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2



Julie Jeandet fait sa troisième rentrée aux P'tites Mésanges et Kevin Tricot sa quatrième, aux côtés de Nadine Paumard Atsem et Karine Ménard, accompagnante d'élèves en situation de handicap.

Le projet de l'année scolaire à l'école des P'tites mésanges, c'est la création d'un festival pour enfants, par des enfants, appelé Festi Kid's. Il sera réalisé en partenariat avec plusieurs classes de la 3C dans l'objectif de proposer un moment de partage autour d'univers musicaux travaillés toute l'année, en lien avec des professionnels et partenaires.

Nouveauté de cette année au sein de l'école : Julie Jeandet prévoit de créer un club de lecture réservé aux enfants, pour l'instant, afin de transmettre la lecture plaisir. L'école s'appuiera sur des fonds versés par le ministère de l'Éducation nationale afin de proposer une multitude d'univers littéraires.

Autre nouveauté : un ordinateur est désormais réservé aux parents pour consulter les sites, hors temps scolaires. L'objectif est de donner un accès informatique à tous.

Par ailleurs, les élèves de CE1 à CM2 participeront au projet de l'année dernière qui a été reporté : une classe transplantée à la neige. Au programme : Une approche du secourisme, une étude mathématique de l'itinéraire à l'Espace numérique de travail et l'étude des paysages traversés sur le trajet.

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mésanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

Pour toute inscription, contactez la mairie.

Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

Prochaine Assemblée Générale fin octobre

Contact Mail : ape.ecoledemezangers@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Gym - Détente Mézangéenne

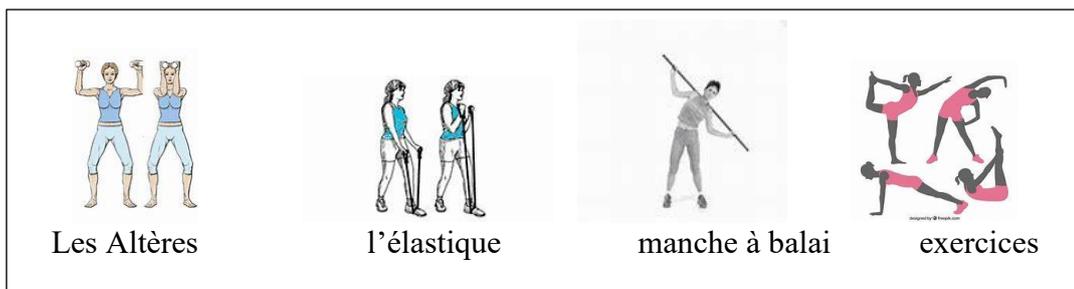


Pour la saison 2021- 2022, les cours de gym ont repris dans un premier temps en extérieur sous forme de randonnée autour du village depuis le mercredi 8 septembre.

Les cours reprendront en intérieur à partir du mercredi 6 octobre, ils se dérouleront tous les mercredis de 20h00 à 21h00 avec Petra, professeur de gym dans la salle polyvalente Sylvain Manson.

Jusqu'aux prochaines mesures sanitaires, le Pass Sanitaire est obligatoire pour la pratique de la gym.

Les cours commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des Altères, élastiques, manche à balai, corde à sauter (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation. Seul un tapis de gym vous est demandé d'apporter à chaque cours.



Les personnes désirant s'inscrire peuvent nous joindre dès le 6 octobre, il est possible de faire une ou deux séances à l'essai.

La cotisation est de 44€ pour les nouveaux adhérents et 30€ pour les adhérents de la saison 2020 - 2021 (Coupons sport acceptés).

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé via le site de Mézangers

<http://www.mezangers.mairie53.fr>

Composition du bureau : Jeannine LEBOUVIER : Présidente
 Annie HEURBIZE : Vice-Présidente
 Virginie PEINTRE-THION : Trésorière
 Yolande YAPO : Secrétaire
 Christine CHERRAULT : autre membre du bureau

Pour tout renseignement : Mme LEBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86 ou 06 76 54 78 73

Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte à tous les adhérents le **jeudi après-midi à partir de 14 h** pour la pratique des cartes et autres activités.



L'AG du Club aura lieu le jeudi 7 octobre 2021 à partir de 14 h afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau et de discuter des animations à venir.

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95

Olympique de Mézangers (Football)



Suite à la dernière Assemblée Générale, l'association se retrouve en sommeil.

Si des personnes sont intéressées pour la relancer, merci de contacter la mairie.

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95

Foyer des jeunes « Djeun's Home »

La Communauté de Communes des Coëvrons a recruté un animateur pour animer les rendez-vous avec les jeunes. Nous attendons le programme pour notre commune.

Néanmoins, le service jeunesse continue de proposer des animations ponctuelles pendant les vacances, telles que le programme J'me bouge 11-18 ans et le dispositif Argent de poche.

Renseignements auprès du service jeunesse des Coëvrons : 02 43 66 32 00



Les Frapadingues (Théâtre)

Le 19 septembre 2021 s'est déroulée l'assemblée générale dont voici le nouveau bureau :



Président : Lucas Fabrice
Président adjoint : Berthereau Christian
Trésorier : Pottier Raymond
Trésorière adjointe : Churin Françoise
Secrétaire : Ollivier Sylvie
Secrétaire adjointe : Viot Maryvonne

A la suite, s'est déroulée notre journée détente ! Repas suivi d'une après-midi récréative. Jeux en bois, parties de pétanque, belote.... Chacun a eu le plaisir de se retrouver et de partager un agréable moment.

Nous avons loué des jeux en bois fabriqués par Mr MAILLOT Auguste.

Ces jeux ont eu beaucoup de succès !! De beaux instants de partage entre différentes générations, le reflet de notre association.

(voir photos en début de bulletin)

La saison théâtrale est donc lancée !!!

Nos acteurs répètent pour les futures représentations de 2022 dont voici les dates :

	SAMEDI 15 JANVIER	DIMANCHE 16 JANVIER
VENDREDI 21 JANVIER	SAMEDI 22 JANVIER	DIMANCHE 23 JANVIER
VENDREDI 28 JANVIER	SAMEDI 29 JANVIER	

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr



A.B.T.M. (Twirling)



L'an dernier était marqué par une année blanche au niveau championnat, mais les twirlers ont pu montrer leurs apprentissages lors d'une rencontre ouverte à leurs proches début juillet afin de clore la saison passée.

Cette année, le club affilié à la fédération française sportive de twirling bâton compte bien présenter quelques twirlers en championnat.

Le twirling loisir, également apprécié des jeunes qui ne souhaitent pas entrer en compétition, propose différents ateliers tels que mouvements d'ensemble, gym, pas de danse, chorégraphies de rubans, cerceaux, pom pom...



Les entraînements sont encadrés par Stéphanie Traver. Des stages sont proposés pour se perfectionner avec une monitrice régionale de Nantes.

C'est l'occasion pour les jeunes de développer la coordination, souplesse, dextérité, et esprit d'équipe.

Le club recrute les enfants, ados et jeunes à partir de 4 ans.

2 créneaux sont ouverts les mercredis en fonction des âges et des niveaux.

Des essais sont ouverts les mercredis, uniquement sur inscription auprès de Sandrine au 0606964469 ou Stéphanie au 06 18 92 87 25.

Assemblée générale le mercredi 13 octobre à 18 h 15

Renseignements et inscriptions au 06 18 92 87 25 ou bob502@msn.com, ou via facebook : Twirling Mézangers

Multi Sports pour les 6-11 ans



Les séances Multisports sont proposées par le service Jeunesse des Coëvrons. Elles se déroulent chaque lundi de 18h15 à 19h15 à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires.

Tenue de sport et bouteille d'eau à prévoir.

N'hésitez pas à consulter le portail familles des Coëvrons sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/> pour plus d'informations.

Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement le service Jeunesse au 02.43.01.85.01 ou par mail à jeunesse@coevrons.fr

Gym paddle avec Petra

GYM PADDLE
GUÉ DE SELLE

En Mayenne, Venez tester
La nouvelle TENDANCE FITNESS
19H00 A 21H00

base de loisirs du Gué de Selle , 53600 Mézangers

15€ réservation par SMS au **07 68 64 13 90**

Séance de 60 minutes*

Paddle + etui smartphone étanche fournis !

* **13€** avec abonnement pour 1 saison

10 minutes de sophrologie / relaxation offertes

Après votre séance, une douche est à votre disposition

Le Paddle Gym c'est quoi ?
Tonifier les abdos, les muscles profonds, le fessier, affiner la taille, booster le cardio, raffermir le haut des bras et sculpter les épaules... Comme la planche bouge sous les pieds, les sollicitations sont démultipliées et les résultats épatants. Sur un lac calme, dans une ambiance zen et décontracté.



Comité des fêtes de Mézangers



Suite à une période trop longue sans animation dans la commune, le comité des fêtes de Mezangers prépare le Marché de Noël du **Samedi 4 décembre 2021.**



Compte tenu de la situation sanitaire, le pass sanitaire sera contrôlé à l'entrée et le port du masque demandé.

Horaires : de 11h à 19h

Les exposants seront situés dans la salle polyvalente. Présentation de produits par des particuliers et associations. Inscription auprès d'Emmanuel Peintre avant le 1^{er} novembre.

Produits alimentaires artisanaux, bijoux, décorations ...

Restauration sur place le midi : Saucisses, Crêpes, galettes, boissons fraîches et chaudes...

Une souscription volontaire sera organisée : Prix du ticket : 2€

Les membres du comité peuvent vous vendre des tickets. Sont à gagner :

1^{er} lot : 1 Dinde + Huitres + Champagne.

2^{ème} lot : 1 foie gras + vin blanc doux + Figues.

3^{ème} lot : 1 Chapon + Marrons.

4^{ème} lot : un panier garni.

Et de nombreux autres lots...

Un lot sera offert pour chaque carnet de 10 tickets acheté.

Tirage au sort le samedi soir vers 19h.



Venez nombreux !

Les membres du comité et tous les volontaires vous attendent !

Autres dates à retenir :

Soirée Moules frites le 2 avril 2022

Assemblée communale les 30 et 31 juillet 2022

Renseignements auprès d'Emmanuel PEINTRE ou Pierre RACHET.

Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06.87.94.73.57



Association Le Nid du Bonheur

Maison d'Assistantes Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Au 1^{er} septembre 2021, la Mam a fêté ses 7 ans. Comme chaque rentrée, des petits nouveaux ont fait leur rentrée à la Mam et d'autres plus grands ont pris le chemin de l'école.

Les activités du RAM reprennent aussi ce mois-ci avec un programme riche et varié auquel nous pourrions participer.

Bonne rentrée à tous !!



Comme chaque année, et si les conditions sanitaires le permettent, la MAM prépare l'arbre de Noël qui est ouvert aux parents fréquentant la MAM et nous reconduisons une souscription volontaire ouverte à tous avec de nombreux lots, les tickets seront en vente début novembre.

Nous remercions les personnes qui nous font des dons de jouets, livres ou meubles de rangement ...

La MAM recherche un bricoleur pour des travaux d'aménagement de cuisine. Merci par avance.

Angélique, Virginie et Valérie.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93
ou par mail : leniddubonheur@gmail.com
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

Le Point Lecture

Ouverture le samedi de 10 h à 12 h

Amis lecteurs / Amies lectrices,

Ouverture depuis début septembre avec obligation de présentation du pass sanitaire.



Le point lecture est ouvert à tous et gratuit. Bonne rentrée littéraire à tous

8 rue de la Dame Verte

Contact : Stéphanie PASCAL au 06 46 18 55 56 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20

Activités d'art plastique par Rachel LAUNAY, sculpteur

10-14 ans (5 personnes)

STAGE ARGILE

**Sculpter une petite licorne
ou un dragon (au choix)**



2 après-midi pendant
les vacances de la Toussaint
Salle des Associations
MÉZANGERS

13h30 / 17h00
avec 30 minutes de goûter

Outils et matière
première fournis

50€ les deux après-midis

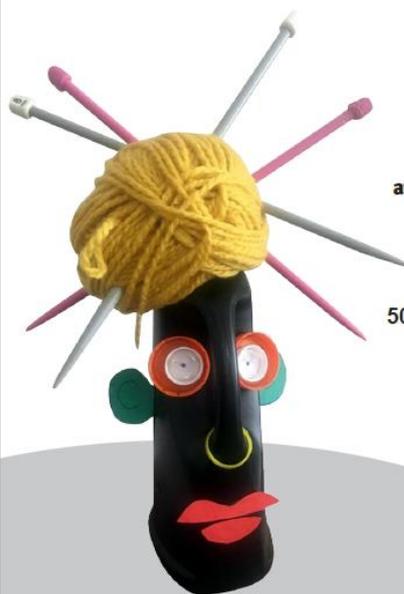
**Inscriptions
et renseignements :**
Rachel 06 28 94 43 15

Vacances d'hiver

11-16 ans (5 personnes)

ATELIER VOLUME RECYCLAGE

**Créer une sculpture
en plastique et compagnie ...**



2 après-midi pendant
les vacances d'hiver
Salle des Associations
MÉZANGERS

13h30 / 17h00
avec 30 minutes de goûter

Outils et matière
première fournis

50€ les deux après-midis

**Inscriptions
et renseignements :**
Rachel 06 28 94 43 15

Chorale de Noël



Je souhaiterais créer une petite chorale pour animer le village en période de Noël.
Nous chanterions uniquement des chants de Noël.

Pour tout renseignement, contactez-moi : Patricia FOUQUET – 06 73 26 99 14

VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« Le P'tit commerce »

BAR - TABAC - ÉPICERIE - DÉPOT DE PAIN
RESTAURATION LE MIDI - TRAITEUR

Menus le midi

Des soirées à thème y sont également organisées.

Horaires

Lundi : fermé

Mardi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Mercredi : 7 h 30 à 13 h 30

Jeudi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Vendredi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Samedi, Dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 12 h 30

Fermeture le dernier dimanche de chaque mois



Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60 ha, plusieurs activités pour les enfants de 8 à 16 ans :

- **Stage d'équitation avec hébergement** pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
- **Cours d'équitation** le mercredi après-midi

Venez découvrir l'équitation au cœur du bocage Mayennais !



Poney-Club du Gué de Selle

La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS

Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : stageponey@wanadoo.fr - Site internet : www.stageponey.com

Restaurant Au relais du Gué de Selle

Depuis le 1^{er} mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gennaro sont les nouveaux gérants de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers



Relais
du gué de selle
HOTEL *** & RESTAURANT

PLATS A EMPORTER : sur demande uniquement et avec réservation préalable

LE RESTAURANT

Du mardi au samedi au déjeuner : Menu Découverte à 31 € et la carte, Menu inspiration bistrot de 15,90 € à 20,90 €

Du lundi au samedi au dîner : Menu Découverte à 31 € et la carte

Le samedi midi et soir et le dimanche midi : Menu Dégustation en 6 services à 65 € (90 € avec accord mets et vins)

Le dimanche midi : Menus à 33 et 46 €, menu Dégustation à 65 € en 6 services (90 € avec les accords mets et vins)

La carte est servie en semaine du mardi au samedi au déjeuner et au dîner.

Déjeuner et dîner en terrasse, selon la météo.

LE BISTRO DU RELAIS

C'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...

du mardi au vendredi au déjeuner (hors jours fériés)

1 Plat du Jour : 10,90€

1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 15,90€

1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 20,90€

Si le temps le permet, service en terrasse au bord de l'eau.

HÔTEL

Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir (de novembre à mars)

LA CABANE PERCHÉE

BANQUETS & RÉCEPTIONS de 8 à 130 personnes.

RÉUNIONS & SÉMINAIRES (espaces de 19 à 100 m²)

- Location de vélos électriques
- Recharges véhicules électriques et Tesla
- Salon de modelage, de réflexologie
- Cours de yoga et de CrossFit

Le relais du Gué de Selle recrute extra, employés polyvalents, saisonniers... N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : 02 43 91 20 00
34 Les Pêcheries – 53600 MEZANGERS
Adresse mail : relaisduguedeselle@wanadoo.fr
Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>

La Guinguette du Gué de Selle

La Guinguette, à Mézangers, reste ouverte toute l'année et propose, le midi, une cuisine familiale comme on les aime !

Chaque jour, en fonction du marché, un plat du jour différent est servi. (du mercredi au dimanche)

En semaine (du mercredi au vendredi) : **PLAT + 1 VERRE DE VIN + 1 CAFÉ = 13 €**
Parmentier de canard, Travers de porc miellé aux vermicelles grillés, Poisson « comme une brandade »...

Le samedi : **BURGERS maison = à partir de 13 €**

Le dimanche : **POULET FERMIER AU FOIE GRAS RÔTI + GRATIN DAUPHINOIS = 16 €**

Les réservations sont conseillées : 02 43 98 69 44

Et toujours, le mercredi et le samedi après-midi, les activités : Balade en rosalies autour de l'étang, swin golf...

☉ Nos jours et horaires d'ouverture :

- Lundi : fermé
- Mardi : fermé
- Mercredi : 12h-18h
- Jeudi : 12h-14h
- Vendredi : 12h – 14h
- Samedi : 12h-22h
- Dimanche : 12h-18h

👉 Pour obtenir les informations actualisées suivez la page Facebook de [La Guinguette du Gué de Selle](#)

📞 02 43 01 55 71

✉ laguinguetteduguedeselle@gmail.com

SARL Horizon 360 - La Guinguette du Gué de Selle - l'Orbière 53260 Forcé - SARL au capital de 7500 € - Siren : 45380761



Le potager de Gaël



Maraîcher et éleveur de bovins, installé depuis novembre 2012

Exploitation labellisée Agriculture Biologique.

Vente de légumes toute l'année à la ferme.
Caissettes de viande également 3 fois par an



Horaires d'ouverture du Potager de Gaël :

- Le Vendredi de 16h30 à 18h30
- Le Samedi de 10h à 12h30

Renseignement : Gaël THOREAU - La Pengauderie - 53150 NEAU - www.lepotagerdegael.fr

Conseillers en immobilier



**Christine
BOSSÉ**
Conseillère indépendante en immobilier
06 04 08 48 69
christine.bosse@safiti.fr



**Jean-Christophe
HUET**
Conseiller indépendant en immobilier
06 73 21 59 06
jeanchristophe.huet@safiti.fr



Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 534 357 777 - RSAC de LAVAL

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 825 064 140 - RSAC de LAVAL

www.safiti.fr

www.safiti.fr

Chambres d'hôtes / Gîtes

CHAMBRE D'HÔTES - MANOIR DE LA GRANDE COUDRIÈRE



1 chambre de 30 m²
2 personnes
1 salle de bains

Monument Historique situé à Mézangers, le Manoir de la Grande Coudrière dispose d'une terrasse et offre une vue sur le jardin.

Passez une nuit exceptionnelle dans un décor historique ! Vous pourrez également vous détendre dans le jardin et vous balader à proximité à l'étang du Gué de Selle.



M. et Mme RICHARDOT – Le Manoir de la Grande Coudrière – 53600 MÉZANGERS
06 64 59 19 64

GÎTE LA PETITE BALLERIE

Deux chambres d'hôtes ou gîte

Avec son vaste jardin fleuri au sein d'un écrin de verdure, au milieu des champs et à l'orée de la forêt, c'est un cadre reposant où il fait bon vivre.

La maison fut construite en trois fois. L'actuel séjour est la partie la plus ancienne. Elle date du XVI^e siècle.

Prestation de qualité, grand confort.



Séjour, salle à manger, cuisine équipée, 1 chambre avec Salle d'eau intégrée, 1 chambre avec salle d'eau privative, terrasse, barbecue. Les lits sont faits à votre arrivée.

A la demande et sur réservation : table d'hôte, visite guidée de la région, service voiturier

Mme Danielle De Craan - La Ballerie - 53600 MÉZANGERS
00 33 (0)6 24 90 20 35 - mail : de.craan@53600.fr



Marie Taupin

Mézangéenne d'origine et résidant à La Rochelle, Marie Taupin est diététicienne hospitalière, spécialisée en diabétologie et en éducation thérapeutique. Le déclic de l'écriture est venu grâce à son métier. **« Il m'a terriblement inspiré. En quinze ans au contact des patients, voir le vécu de ces personnes, particulièrement des adolescents pour qui c'est encore plus difficile, fut pour moi une évidence. »** En établissement de soins, le diététicien est tour à tour thérapeute, éducateur, conseiller... **« L'écriture fut pour moi, en quelque sorte, une thérapie. »**

Elle a pris des cours d'écriture, en ligne, avec des auteurs renommés comme Bernard Werber, Eric-Emmanuel Schmitt, dramaturge, romancier, puis a été assistée par un coach en autoédition. **« Page après page, l'histoire se crée et de cela est né Prête moi tes ailes, retraçant à deux époques différentes la vie d'Angélique, Rochelaise et de Paul, Mayennais. C'est aussi en hommage à un ami décédé en 2006. »**

Ce livre de 175 pages est le fruit de deux années de travail et le signe d'un nouveau départ pour sa vie personnelle et professionnelle.

Merci à Ouest-France / M. LECHAT pour certaines photos insérées dans ce bulletin.

Merci à Fabien CHÉRÉ pour les photos de la couverture (Sparadrap53 sur Instagram / Facebook).

Calendrier des manifestations

Octobre 2021 à janvier 2022



Mercredi 6 octobre	Reprise des cours de gym en intérieur (20h)	Gym Détente
Jeudi 7 octobre	14h – Assemblée générale	Club de la Dame Verte
Mercredi 13 octobre	18h15 – Assemblée générale	ABTM Twirling
Samedi 16 octobre	14h - Découverte arbres au Gué de Selle	Conseil départemental
Samedi 23 octobre	9h30 - Ateliers Décorations de Noël	Commune

Dimanche 14 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918	Commune
----------------------	-----------------------------------	---------

Mercredi 1 ^{er} décembre	Balayage des rues (Bourg et Lotissements)	Commune
Samedi 4 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes

2022

Samedi 15 janvier	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues
Dimanche 16 janvier	Théâtre – 14h30	Les Frapadingues
Vendredi 21 janvier	Théâtre – 20h30	Les Frapadingues
Samedi 22 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Dimanche 23 janvier	Théâtre - 14h30	Les Frapadingues
Vendredi 28 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Samedi 29 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues